

Programme module médecine et droit

Année universitaire 2021 - 2020

Partie 1 – Contraintes et obligations juridiques de l'exercice des professions de santé

I – Présentation du système de santé (volet hospitalier)

Maître Yannick FRANCIA, avocat – 4 H

Présentation des institutions et acteurs de santé (ministère, ARS, établissement de santé, ordre,)

Présentation thématique :

- reconstitution et coopération hospitalière,
- hospitalisation complète et développement de l'ambulatoire
- Exercice libéral et mission de service public
- Coopération entre professionnels de santé
- L'organisation des soins de ville
- Formation professionnelle continue

Le financement du système de santé (tarification à l'activité, CCAM, LPPR).

II - Quel mode d'exercice choisir ?

Maître Yannick *FRANCIA*, avocat – 4 H

I - Où exercer ?

1 - Exercice hospitalier

En établissement public hospitalier

En établissement de santé privé d'intérêt collectif

En clinique à but lucratif

En établissement social ou médico-social

2 - Exercice en ville

II - Sous quelle forme exercer ?

1 - L'exercice en secteur public

2 - L'exercice libéral

3 - L'exercice salarié

III - L'obligation d'être assuré

Madame Astrid FREYCHET avocat – 4 H

- Typologie des assurances
 1. Obligation d'assurance en Responsabilité Civile Médicale
 2. Régime juridique des contrats d'assurances en responsabilité civile médicale
- La survenance du sinistre
 1. La déclaration de sinistre
 2. Les droits et obligations de l'assuré dans la gestion du sinistre
- Conseils pratiques

Les partenaires de l'Etat dans le domaine de la santé

Maître Marion PALLE, avocat - 2 H

L'agence régionale de santé

L'agence de biomédecine

L'autorité de sûreté nucléaire

L'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

La haute autorité de santé

Le comité consultatif national d'éthique

Partie 2 – La responsabilité médicale

I - La voie contentieuse

Préambule - L'ordre juridique français

Maître Astrid FREYCHET, avocat – 4 H

- Présentation du système judiciaire (les juridictions)
- Les modes de preuve
- Les délais pour engager une action (particularité du dommage corporel)

A - La responsabilité civile

Maître Alexandra VELUIRE, avocat – 4 H

- Définition de la responsabilité civile du praticien de santé
- Le principe de responsabilité pour faute
- La responsabilité sans faute
- Incidence du mode d'exercice sur la mise en jeu de la responsabilité
- Le partage de responsabilités
- Exposé de cas

B – La responsabilité pénale

Maître Xavier LADRET, avocat – 4 H

- Déroulement d'une procédure pénale
 1. Déclenchement de l'action pénale (la plainte)
 2. L'enquête et l'instruction (saisie du dossier médical, auditions ...)
 3. Le procès
- Infractions le plus souvent reprochées
 1. Homicide et blessures involontaires
 2. Non assistance à personne en péril
 3. Non dénonciation de délit ou crime et secret professionnel
- Etude de la jurisprudence et notamment de cas où la responsabilité d'internes en médecine a été recherchée

C – La responsabilité administrative

Maître Marion PALLE, Avocat – 2 H

- Le procès administratif
- La faute détachable du service
- Etude de décisions jurisprudentielles

II - La voie amiable

Maître Astrid FREYCHET, avocats – 4 H

- L'Office National d'indemnisation des accidents médicaux
- La Commission Régionale de Conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux
- La procédure amiable (la transaction)

Partie 3 – L'indemnisation du préjudice corporel

I - L'expertise médicale

Docteur Dominique MAXENCE médecin de recours – 2 H

Maître Alexandra VELUIRE avocat – 2 H

Le point de vue du médecin expert

- Pratique de l'expertise et responsabilité médicale
- Thérapeutique dans l'expertise médicale

Le point de vue de l'avocat

II - Aspects médico-légaux de l'indemnisation du grand handicap

Professeur Jacques LUAUTE - médecin – 2 H

III – Les postes de préjudices indemnissables

Maître Alexandra VELUIRE avocat – 2 H

Présentations des différents postes de préjudices
Exemples d'indemnisations

Partie 4 – Déontologie, Ethique, Droits des patients

I – Déontologie, théorie et questions pratiques

Madame Aude BONNARD, juriste – 4 H

II – Droits et devoir des patients

Maître Astrid FREYCHET, avocat – 4 H

Maître Alexandra VELUIRE

1 - Droits des patients

Droits généraux

Droits spécifiques

2 - Devoirs des patients

III - Le corps et le droit

Maître Astrid FREYCHET, avocat – 4 H

Maître Alexandra VELUIRE

- Qu'est-ce qu'une personne en droit ?
- Quelles différences entre les patients reçus par les professionnels de santé et les personnes juridiques ?
- Principales questions posées par les personnes humaines
 - a. avant leur naissance : l'embryon et le fœtus en droit, la recherche, l'AMP, le clonage, l'indemnisation des préjudices
 - b. entre leur naissance et leur mort : est-on propriétaire de son corps, le statut du corps dans les différentes lois bioéthiques, les éléments du corps humain, en entier ou dans ses parties, quels pouvoirs avons-nous sur notre corps et sur celui des autres, la gestation pour autrui
 - c. après leur mort : comment le droit protège-t-il le cadavre, quelle évolution juridique sur le statut des restes ancestraux

VI – La fin de vie

Maître Astrid FREYCHET, avocat – 4 H

Maître Alexandra VELUIRE

1 - La fin de vie

2 - Statut du corps après la mort

V - L'éthique et les comités d'éthique

Maître Astrid FREYCHET, avocat – 4 H

Maître Alexandra VELUIRE

- Le droit et l'éthique peuvent-ils se compléter ?
- Quel est le rôle de chacun ?
- Quelques exemples d'interrogations éthiques
- Quelques exemples de cas pratiques
- Les comités d'éthiques des établissements : quels textes, quelle composition, quel rôle, quelle utilité pour les professionnels

Modalités de validation : QCM

Présence obligatoire à tous les cours.

Toute absence devra être justifiée auprès de la scolarité.

Toute absence non justifiée pourra entraîner la non validation de l'UELC.